

Colorado - il fallait une ordonnance pour prendre un bain !



Dans les méandres de l'histoire législative américaine, on trouve des lois insolites qui semblent tout droit sorties d'une comédie burlesque. Une de ces curiosités juridiques provient du Colorado, où, selon une ancienne réglementation, il était nécessaire d'obtenir une **ordonnance médicale pour pouvoir prendre un bain**. Cette loi, bien que désuète, suscite un mélange d'étonnement et d'amusement parmi les historiens et les citoyens.

Imaginons un instant la vie quotidienne sous cette loi. Les habitants du Colorado devaient donc consulter leur médecin avant de pouvoir profiter des bienfaits relaxants d'un bain. On peut aisément imaginer la file d'attente interminable à la

réception des cabinets médicaux, les patients attendant patiemment leur tour pour obtenir ce précieux sésame. Cette situation absurde soulève plusieurs questions intrigantes : y avait-il une limite au nombre de bains prescrits ? Quels critères de santé justifiaient une telle recommandation ?

L'ironie de cette législation ne s'arrête pas là. La nécessité de payer une consultation médicale pour une activité aussi basique que le bain pouvait poser un sérieux problème, surtout pour les familles modestes. À cette époque, voir un médecin n'était pas aussi accessible qu'aujourd'hui, et cette loi aurait pu involontairement contribuer à des problèmes d'hygiène publique.

Bien entendu, cette loi n'est plus en vigueur aujourd'hui et appartient au passé rocambolesque du droit américain. Cependant, elle rappelle à quel point les normes et les règles sociales peuvent évoluer de manière surprenante au fil du temps. C'est aussi un excellent exemple de l'importance de revoir et de mettre à jour régulièrement les lois pour qu'elles restent pertinentes et sensées.

Sources

- fr.wikipedia.org - [CC-BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)

Insolite - 30 juin 2024 - Wakonda - CC BY 2.5